

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la
Jeunesse

N° CP-2010-1-8-5

Service consulté

**POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES :
PROGRAMME E754 : AIDES AUX ETUDIANTS
(PREMIERE LISTE)**

Résumé : *Notre assemblée est appelée, deux à trois fois par année scolaire, à se prononcer sur les demandes d'aides pour études.*

Ce rapport est destiné à vous soumettre une première série de propositions de la commission spécialisée, réunie le 27 novembre 2009, au titre de l'année scolaire 2009/2010.

Ces propositions s'élèvent à 146 683 €.

Au cours de sa réunion du 27 novembre 2009, la commission spécialisée, chargée de l'examen des dossiers, a proposé d'attribuer les aides suivantes :

Type d'aide	Nombre de dossiers retenus	Montant total des aides proposées
Bourses d'enseignement privé Secondaire	10	4 887 €
Bourses d'enseignement privé supérieur Aides exceptionnelles	29 76	74 946 € 66 850 €
TOTAL DES AIDES	115	146 683 €

Ces montants sont détaillés dans les tableaux figurant **en annexe I**.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et confirmer les aides aux étudiants d'un montant total de 146 683 € (dont 141.796€ par prélèvement sur le chapitre 65 Nature 6513 Fonction 23 et 4.887€ par prélèvement sur le chapitre 65 Nature 6513 Fonction 221) conformément aux tableaux annexés au rapport,

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER